Doctrinale

Collection de la Bibliothèque des Exercices
de saint Ignace

Etudes et documents **N° 64**
paraissant tous les deux mois **Juillet-Août 1920**

La Dévotion sensible, les Larmes et les Exercices de Saint Ignace

PAR

le P. Jean-Joseph NAVATEL S. J.

ALMA COLLEGE
LIBRARY
Alma, California

RÉDACTION

Bibliothèque des Exercices
7, Rue des Augustins
ENGHIEN (BELGIQUE)

ADMINISTRATION

Librairie P. Lethielleux
10, Rue Cassette
PARIS (6e ARRt)

Collection de la Bibliothèque des Exercices

AVIS IMPORTANT. — Nos chers abonnés pourraient nous rendre un grand service, s'ils voulaient bien signaler, par simple *carte postale*, à la Bibliothèque des Exercices, 7, rue des Augustins, Enghien (Belgique), les erreurs d'adresse survenues par suite d'un changement de destinataire ou de domicile. La durée de l'interruption de 1914 à 1919 fait nécessairement que nos listes deviennent fautives, et les renseignements nous manquent pour les corriger à coup sûr.

De plus, si nos amis connaissaient des personnes qui recevraient volontiers nos publications, nous leur demanderions de nous les indiquer. Si nous ne trouvions de nouveaux abonnés, la hausse constante des prix d'impression nous obligerait à augmenter encore l'abonnement. Nos amis sont donc intéressés à nous aider dans cette recherche.

1906

1. *S. S. Pie X et les Œuvres de retraites.* P. DEBUCHY. 20 pp. *Epuisé*
2. *La Maison de retraites de Vannes au XVII^e siècle.* H. CHAURAND. 52 pp. . . . . 1 »
3. *De la formation d'une élite pour les Œuvres et pour les Paroisses dans le cénacle de la Retraite.* H. WATRIGANT. 50 pp. . . 1 »
4. *Les Confréries du T. S. Sacrement et les retraites fermées d'hommes en Belgique.* R. P. DIEUDONNÉ, O. C. 44 pp. 0.80
5. *De la direction des retraites collectives* (à Bologne, fin du XVII^e siècle). C. ETTORI, S. J. 111 pp. *Epuisé*
6. *Introduction à l'étude des Exercices spirituels de saint Ignace.* P. DEBUCHY. 72 pp. 1.40

1907

7. *Les règles du pur Catholicisme selon saint Ignace de Loyola.* M. MESCHLER, S. J. 37 pp. . 0.75
8. *Peut-on employer les projections lumineuses dans les retraites ?* G. LE BAIL. 38 pp. . . . 0.75
9. *La Méditation fondamentale avant saint Ignace* (Essai historique et critique). H. WATRIGANT. 148 pp. *Epuisé*
10. *Saint Alphonse de Liguori et les retraites fermées.* R. P. WALTER. C. SS. R. 51 pp. . . . 1 »
11. *La Retraite de Vennes.* V. HUBY (1678). 50 pp. . . . . 1 »
12. *Bibliographie des récentes publications sur les Exercices spirituels et les retraites.* H. WATRIGANT. 43 pp. 0.80

Les numéros marqués épuisés *ne sont plus vendus qu'avec la série complète.*

COLLECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE
DES EXERCICES DE SAINT IGNACE

N° 64. **Jean-Joseph NAVATEL, S. J.**

La Dévotion sensible, les Larmes et les Exercices de Saint Ignace

ALMA COLL
LIBRARY
Alma, Calif

AVIS AU LECTEUR

Le R. P. Navatel nous fit l'honneur de nous offrir le présent travail pour les Mélanges Watrigant (*CBE.* 61-62), *mais les proportions de ce recueil et le nombre des articles déjà reçus ne permirent pas l'insertion d'un écrit de pareille étendue.*

D'autre part nous regrettions de priver nos lecteurs de l'agrément et du profit qu'ils devaient tirer certainement d'une aussi solide et intéressante étude.

Nous avons donc demandé à l'auteur la liberté de publier son travail séparément, dans un des fascicules de 1920.

C'est ce que nous faisons aujourd'hui, d'accord avec le P. Navatel, qui reprend ainsi, quoique tardivement, sa bonne place parmi les aimables et dévoués collaborateurs des Mélanges.

P. D.

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/collection-bibliotheque-des-exercices-st-ignace_july-august-1920_64

La dévotion sensible, les larmes et les Exercices de Saint Ignace

BEATI QUI LUGENT
(Matth. V. 5)

« *Affectus compassionis est valde bonus debetque et peti cum instantia, et desiderari cum humilitate, et excipi cum gratia.* » (Direct. XXXV, 4)

I. — « Qui ne pleure dans cette vie de misère, disait saint Augustin. C'est en pleurant que les nouveau-nés font leur entrée dans ce monde. Quand il vient des ténèbres à la lumière, l'enfant aussitôt pleure; il ne sait pas rire ou, du moins, il ne rira que plus tard. *Plorare potest, ridere non potest... Nascitur infans et statim plorat, post nescio quot dies, ridet* » (1).

« Peu de gens sans rire ont été ;
On ne sait nul qui n'ait ploré »,

dit un vieux proverbe.

Que de volumes il faudrait pour recueillir seulement la fleur de tout ce qui a été écrit sur les larmes, en prose et en vers, dans les littératures de tous les pays ! Anthologie émouvante, où se déroulerait, aux modulations de tous les rythmes, aux accents de toutes les lyres, l'histoire des grandes douleurs et des petites joies qui se partagent la vie des hommes.

(1) Paris, 1683, in-f°, tome V, pp. 157, 803.

II. — Dans l'antiquité biblique, comme dans l'antiquité païenne, les hommes, même les plus fiers et les plus vaillants, s'abandonnent, sans respect humain, aux émotions de leur sensibilité. Ils ne se cachent pas pour pleurer. Mais comme l'enfant, la femme, le vieillard — ces trois faiblesses — s'attendrissent, le plus souvent, pour un rien et qu'ils ont toujours au coin des paupières, quelques larmes prêtes à couler, l'homme adulte, conscient de sa force, a fini par trouver une sorte de honte à pleurer. Les larmes lui ont paru un manque de virilité, une sorte de diminution de son être moral et de sa dignité personnelle.

« Plorer doivent li femme.
Li homme avoir doleur
Ne doivent qu'en leurs cuers. »

Ainsi pensait un poète ignoré du quatorzième siècle.

III. — Déjà, plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, une école philosophique avait fait de cette attitude un système et de cette impassibilité une doctrine. Vieille prétention, orgueilleuse et vaine, qui réapparaît périodiquement, avec une sorte de ténacité, aux grandes époques de l'histoire. Certains anachorètes et les Pélagiens, à la fin du quatrième siècle, essayèrent d'acclimater dans leur ascétisme, la théorie hautaine du stoïcisme (1). Les néo-stoïciens du seizième siècle essayèrent de l'implanter dans les mœurs ; elle marqua de son empreinte la gravité religieuse des premiers calvinistes, et plus tard, quoique sous une forme plus adoucie, l'austérité des solitaires de Port-Royal (2).

Ce dédain pour les effusions de la sensibilité a laissé plus d'une trace dans une bonne partie de la littérature morale et ascétique du dix-septième siècle, abstraite, raisonneuse, psychologique à l'excès et manifestement en

---

(1) Saint Jérôme, MIGNE, XXII, 1151 ; Saint François de Sales. Edit d'Annecy. t. IV, p. 31.

(2) « Je ne veux point de douleur qui se répande dans les sens ; prenez garde à vos larmes », disait Saint-Cyran à la Mère Angélique. (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, I, 350).

défiance contre les joies suspectes des douceurs spirituelles, des soupirs et des larmes (1).

IV. — Cette défaveur marquée pour la sensibilité dans la dévotion n'est-elle pas excessive ? Et pourrait-on essayer seulement d'en donner de bonnes raisons, sans méconnaître le rôle important que jouent les sentiments dans toute vie humaine, surtout quand cette vie, prenant sa plus haute signification, s'oriente vers son Principe et vers sa Fin et qu'elle établit entre l'âme et Dieu les rapports d'une sainte familiarité ?

V. — Tout mouvement naturel et sensible n'est pas nécessairement un dissolvant d'énergie morale. Il y a en effet larmes et larmes. Qui voudrait confondre les larmes profanes avec les larmes chrétiennes, les larmes vite séchées des enfants ou les larmes faciles des femmes avec les larmes des cœurs pénitents ? Certes, nous ne le nions pas, les mondains ont de vraies larmes; mais que dirons-nous des larmes des âmes pieuses et surtout des larmes des saints ?

Le prix des saintes larmes au regard de Dieu, l'estime qu'en fait l'Eglise (2), la place qu'elles tiennent dans la vie intime des saints fourniraient la matière d'un beau livre. Un auteur contemporain note que « le don des larmes a été accordé à plusieurs saints (3) ».

Or ce n'est pas à quelques saints, c'est à un très grand nombre de saints que ce don a été départi.

On peut même dire que parmi les faveurs extraordinaires aucune n'a été plus fréquente que celle des larmes (4). Aussi presque tous les Pères

---

(1) Cette vue ne nous paraît pas contestable ; pour la justifier et pour la mettre au point, les précisions et les témoignages utiles — et qui auraient d'ailleurs leur intérêt historique — ne peuvent trouver place dans ce modeste essai, dont le sujet est très limité. « Il y a jusque chez les ascètes jésuites de la seconde moitié du XVII^e^ siècle une sévérité et des exagérations dont le jansénisme est responsable. » CHRISTUS, *La Religion chrétienne,* 1919, p. 259, note 2.

(2) Elle a inséré au Missel des oraisons particulières pour les obtenir.

(3) Article *Larmes.* (*Dict. de la Bible.*)

(4) Cf. le Bréviaire romain et les Bréviaires des anciens ordres religieux et surtout les Tables des *Acta Sanctorum.*

de l'Eglise et les écrivains spirituels, du quatrième siècle au dix-huitième siècle, de Cassien à Benoît XIV, ont parlé des pieuses larmes et plusieurs en de longs chapitres et comme *ex professo* (1). Il y a donc toute une littérature sur ce sujet.

Pour la clarté des remarques qui suivent, nous devons distinguer « la grâce » et le « don des larmes », malgré ce qu'ils ont de commun. L'un et l'autre sont quelque chose de spirituel et de surnaturel, quoique l'effet soit, dans les deux cas, un phénomène d'ordre physiologique. Ni l'un ni l'autre ne s'obtiennent au gré de notre volonté, quoique nos bons désirs puissent incliner la Bonté de Dieu à nous accorder surtout la première.

Ces deux faveurs sont distinctes. La première est celle que visent saint Ignace, au cours des *Exercices* et saint François de Sales, dans l'*Introduction à la vie dévote.*

Elle est due jusqu'à un certain point à nos dispositions, soutenues de la grâce divine, et parfois le tempérament favorise cet attendrissement surnaturel.

Toutes les âmes pieuses y peuvent prétendre encore que toutes ne l'obtiennent pas.

Le « don des larmes » est une faveur plus haute, plus rare aussi et réservée d'ordinaire aux grands serviteurs de Dieu. A parler strictement il comprend les larmes dites *infuses ou passives,* parce que leur cause est tout à fait surnaturelle. Ces larmes ne sont pas conditionnées par les réflexions de l'esprit. Elles échappent même le plus souvent à toute prévision ; survenant tout à coup, elles coulent avec une telle impétuosité qu'aucun effort ne peut les contenir, avec une telle abondance qu'on ne peut l'expliquer sans miracle.

Cette distinction entre « la grâce » et « le don des larmes » n'a rien de subtil ni d'arbitraire. Elle est fondée sur les témoignages des saints, des

(1) Au hasard de la mémoire et sans vouloir dresser une liste, citons, après les PP. du quatrième et du cinquième siècles, saint Grégoire le Grand, saint Bernard, saint Laurent Justinien, sainte Thérèse, Bellarmin, Alvarez de Paz, Louis de Grenade, Théophile Raynaud, Louis du Pont, le cardinal Bona.

auteurs ascétiques et plus encore sur l'expérience directe que donne la conduite des âmes.

Sainte Thérèse a traité cette question avec autant de finesse psychologique que de clarté :

« Auparavant — écrit-elle — j'avais ressenti d'une manière continue, une tendresse de dévotion qui est en partie, me semble-t-il, le résultat de nos efforts ; c'est un sentiment de consolation qui n'est ni entièrement sensible, ni entièrement spirituel. Il est clair que tout nous vient de Dieu. En ceci cependant nous pouvons, je crois, nous aider beaucoup nous-mêmes, soit en considérant notre bassesse, notre ingratitude envers Dieu, les bienfaits dont il nous a comblés, la passion douloureuse de Jésus-Christ et sa vie si amère, soit en nous réjouissant des œuvres du Seigneur, de ses grandeurs, de son tendre amour pour nous, sans parler de bien d'autres réflexions qui se présentent d'elles-mêmes, quand on a souci de son avancement spirituel. Si à cela se joint un peu d'amour, l'âme s'épanouit, le cœur s'attendrit, les larmes coulent » (1).

Voilà bien la grâce des larmes.

Mais la sainte envisage une faveur plus particulière, quand elle écrit à propos du second degré d'oraison: « Les larmes que Dieu donne sont pleines de douceur; on les sent couler, sans avoir rien fait pour les provoquer » (2). N'est-ce pas aussi ce même don des larmes qu'elle décrit, quand elle parle du quatrième degré d'oraison ? « L'âme voudrait se fondre tout entière en larmes, non de douleur, mais de joie. Elle s'en trouve baignée sans les avoir senties couler, sans savoir quand ni comment elle les a répandues. Ceci paraît de l'arabe et cependant c'est l'exacte vérité » (3).

VI. — L'histoire des « saintes larmes » ferait grand honneur à la nature humaine. Elle montrerait que les âmes les plus saines et les plus hautes du christianisme ont aimé et servi Dieu et le prochain avec toutes

(1) *Vie écrite par elle-même,* ch. X.
(2) *Ibid.,* ch. XIV.
(3) *Ibid.,* ch. XIX.

les puissances de leur être. On y verrait, que pour être dégagés des choses créées et pour vivre en esprit dans le ciel, les saints n'en ont pas moins gardé, dans leur fraîcheur et leur vivacité, les inclinations affectives, la facilité à s'émouvoir, la compassion, la cordiale tendresse, en un mot tous les nobles instincts de la sensibilité qui font le charme des relations sociales.

Ils se sont défendus contre les émotions qui amollissent le cœur, mais sans jamais faire les stoïques devant les événements douloureux qui mettent en émoi le cœur des hommes.

Ils ont pleuré comme les patriarches de la Bible et comme les héros d'Homère et si parfois (1) ils se le sont reproché, c'est plutôt comme une immortification du cœur que comme une faiblesse, car ils ont trouvé de la douceur à pleurer (2). En ne se raidissant pas contre les effusions de la sensibilité, en s'abandonnant aux larmes, ils n'ont pas cru être moins hommes que l'Homme parfait, pleurant sur son ami Lazare, sur Jérusalem, et sur les péchés des hommes, aux heures tragiques de son Agonie et de sa Mort.

* * *

VII. — « Je suis tant homme que rien plus », (3) disait un jour saint François de Sales, en parlant de sa facilité à s'attendrir.

Ignace de Loyola aurait pu tenir le même propos. Qu'ils le connaissent mal et qu'ils le défigurent, les écrivains fantaisistes qui nous le présentent comme un « âpre et redoutable personnage! » Cette âme si richement douée pour l'action et le gouvernement, si éminemment maîtresse d'elle-même, ignore-t-on qu'elle était merveilleusement prompte à l'émotion, tendre et compatissante, autant que forte et énergique ?

On l'oublie en tout cas et tout à fait, lorsque pour exalter la piété

---

(1) Saint Augustin et saint François de Sales ont pleuré à la mort de leur mère. Voir *Œuvres de saint François de Sales*, t. XIV, p. XIX.

(2) « *Dulciores sunt lacrymae orantium*, disait saint Augustin, *quam gaudia theatrorum.* » Et lui pouvait comparer ces deux sortes de larmes.

(3) Lettre du 2 novembre 1607, sur la mort de sa jeune sœur, Jeanne de Sales, à la baronne de Chantal.

liturgique, on dénonce sa spiritualité comme sèche, sombre, épuisante, sans spontanéité et sans onction.

VIII. — On l'oublie encore parfois, quand on parle des *Exercices*, même pour les louer, si, comme il arrive, on n'en montre qu'un aspect exclusif, encore qu'il soit le plus important : l'effort de la volonté exigé pour les faire avec fruit. Pourquoi s'obstiner à ne voir dans ce petit livre immortel que le *Id quod volo* et que *l'agendo contra* ? (1) Les uns et les autres, amis ou adversaires, n'ont-ils donc pas vu que les Exercices sont pleins de larmes ?

IX. — La question des larmes, et leur rôle dans la piété ont de tout temps retenu l'attention des auteurs ascétiques. De bonne heure, et déjà du temps de saint Grégoire le Grand († 604), on distinguait plusieurs sortes de larmes pieuses : les larmes de pénitence et de componction, les larmes de compassion, les larmes de l'amour blessé.

L'ordre et l'esprit particulier des semaines des Exercices ont amené saint Ignace à nous proposer tour à tour les unes et les autres.

Presque à toutes les pages, il les considère et les recommande comme très utiles et très désirables. Il veut que par ses larmes le retraitant coopère à l'action divine, que par ses larmes son âme participe réellement à l'esprit et aux fruits des mystères qu'elle contemple, mystères de douleurs, mystères de joies, mystères de grandeurs et de gloires.

Mais pour que l'on ne puisse voir ici une synthèse hâtive et tendancieuse de sa pensée, voici ses propres paroles.

Le saint désire que dans chacune des quatre semaines — divisions morales qui partagent la durée de la retraite — celui qui la fait, retire un fruit spirituel approprié.

---

(1) N'est-ce pas trop souvent l'unique préoccupation des auteurs qui commentent les Exercices dans les livres ou dans les retraites? Qui songe à faire sa *juste* part à la sensibilité? Le *id quod volo* pour le saint n'est pas un effort de volonté nue, s'exerçant sur elle-même, ce qui n'aurait pas de sens, mais cet effort doit se porter vers un objet distinct de la volonté et conforme au sujet de la méditation. Or, d'après l'auteur des Exercices ce qu'il faut vouloir, ici et là ce sont *les larmes*

« Ce qu'on cherche dans la première semaine, dit-il, c'est la contrition, les *larmes* et la douleur (1) pour ses péchés ».

Au deuxième Exercice, nous sommes avertis que la grâce à demander, « c'est une douleur vive et intense et des *larmes*, pour pleurer ses péchés ». Et cette grâce paraît au saint si estimable qu'il conseille au retraitant de prendre des précautions étudiées pour l'obtenir, en créant, autour de son âme, une atmosphère propice, par l'éloignement des pensées réjouissantes, parce que, dit-il, « de telles considérations empêchent de sentir la douleur ou les *larmes* que méritent nos fautes » (2).

Ce n'est pas assez d'écarter les obstacles à l'attendrissement des larmes, de pénitence ou d'amour. Prenons, dit-il, des moyens positifs pour les provoquer et demandons-les à la pénitence corporelle. « Elle sert, dit saint Ignace, à nous faire trouver une faveur désirée, par exemple la componction intérieure de nos péchés, c'est-à-dire la douleur intime et les *larmes* pour les pleurer ou encore pour compatir aux douleurs et afflictions que Notre-Seigneur a, pour nous, endurées dans sa cruelle Passion » (3).

Mais, dans la pensée de l'auteur des Exercices, ces larmes, quoiqu'elles s'obtiennent à force de pénitences, ne sont pas le fruit de notre industrie; elles restent toujours un don de la miséricorde divine que nous avons su nous rendre favorable par notre générosité.

Les pieuses larmes, insistons encore, ne sont pas à la disposition de notre bon plaisir, comme l'aurait souhaité naïvement l'abbé Germain (4). Elles sont un pur cadeau de la divine libéralité. Rien ne fait mieux com-

---

(1) Quatrième annotation. Nos citations sont tirées de la *Versio prima* des Exercices, récemment publiés par les Editeurs des *Monumenta Ignatiana*. « *Probabile ducimus hujus Versionis,* disent-ils, *auctorem ipsum Ignatium fuisse.* » (*Exercitia spiritualia, tomus unicus,* 1918-1919, p. 162. Cette attribution probable a fixé notre choix.

(2) *Monum. Ignat. Exercit. spirit.,* p. 305, Sixième addition.

(3) Dixième addition, 3°, *Ibid.,* p. 310-311.

(4) Cassien. Confér., IX, 28. Migne, XLIX, 804. De fait, si nous pouvions provoquer à volonté des larmes de pénitence ou d'amour, la contrition et la charité seraient, dans leurs effets ou leurs signes, notre œuvre propre et indépendante de la grâce; ce qui est contraire à la doctrine catholique de la justification.

prendre cette vérité, dit judicieusement le saint, que la désolation, et c'est même l'une des leçons qu'il en faut retirer.

« *Propter tria maxime incidimus in desolationem... 3° ut plene intelligamus et interius experiamur quod non est nostrum habere vel habitam retinere devotionem hanc ardentem, amorem ferventem, lachrymas vel aliquam consolationem spiritualem, quia hæc omnia dona sunt liberalitatis divinæ* » (1).

X. — Donc les larmes des Exercices sont différentes par leur objet des larmes naturelles que nous versons spontanément sous le coup d'une commotion violente, physique ou morale, qui nous atteint dans notre organisme ou dans notre vie affective.

Il faut les distinguer encore des larmes factices que l'on obtiendrait par un effort violent, même si on leur donnait une matière d'ordre spirituel, par exemple en méditant sur ses péchés ou sur la Passion de Notre-Seigneur.

Je crois et je sais que *sans recourir à la prière et sans une grâce particulière de Dieu*, on peut se faire pleurer à volonté. Il suffit généralement, mais il est nécessaire, de ramasser systématiquement et obstinément sous le regard de l'esprit des considérations pénibles, attristantes. Après de longs efforts et une persévérante contention, les larmes arrivent, mais de telles larmes, est-il besoin de le dire, sont sans douceur. Elles fatiguent le cerveau et ne procurent à l'âme qu'une médiocre consolation, mêlée le plus souvent de complaisance vaniteuse.

Sainte Thérèse a connu « ces larmes laborieuses qui naissent, dit-elle, de sentiments trop violents et nous font tant de mal. J'en répandais de ce genre dans les commencements : elles me laissaient la tête si épuisée et l'esprit dans un tel accablement, que le jour suivant, et parfois plus longtemps encore, je me trouvais hors d'état de reprendre l'oraison » (2).

Le Directoire des Exercices lui aussi met en garde contre cette pratique en s'abritant sous l'autorité de Cassien (3). « *Solidus fructus* [*non con-*

(1) Règles du discernement des esprits, neuvième règle. *Ibid.*, p. 521.
(2) *Vie par elle-même, chap.* XXIX.
(3) Chap. VIII, n° 3.

sistit | *...in hac attentione violenta aut in coactitiis illis lacrymis quas merito irridet Cassianus* ». Le vénérable auteur ne nous paraît pas toutefois avoir, pour de telles larmes, un dédain si absolu. « Je ne crois pas, dit-il, qu'elles soient tout à fait infructueuses, car c'est par un bon désir que tâchent de se les procurer les âmes surtout qui ne sont encore ni parfaitement instruites, ni tout à fait purifiées » (1).

XI. — Pour précieuses que soient les larmes, le saint ne les exige jamais comme le signe nécessaire de la vraie pénitence et de l'amour. Au-dessus des larmes, il met toujours la douleur intérieure qui peut exister sincère et profonde, sans se trahir par des pleurs. Une maxime du Cardinal Bona, reprise par Benoît XIV, résumera plus tard sur ce point sa pensée et celle de la tradition ascétique: « L'abondance des larmes ne rend personne saint et le défaut des larmes ne rend personne pécheur. *Ubertas lacrymarum neminem sanctum facit, nec inopia peccatorem* (2) ». Tout le monde n'a pas la grâce des larmes; et ceux-là même qui l'ont reçue, en méditant sur un sujet donné, ne la retrouvent pas toujours quand ils reprennent la même méditation qui les a fait pleurer. *Felix hora, parva mora !* Les saintes larmes ne durent pas, mais les âmes qui en ont versé sont unanimes à en vanter la douceur.

XII. — Saint Ignace n'a jamais exhorté personne à rechercher cette jouissance spirituelle pour elle-même. Les saints et les âmes pieuses ne les désirent et ne les aiment que parce qu'elles y trouvent, dans la paix et la joie dilatante qui en sont la suite, un nouvel élan pour aimer Dieu et le servir. C'est un fait d'observation psychologique qu'en s'épanchant, les larmes, quelle qu'en soit leur nature et leur cause, réagissent sur les senti-

---

(1) *Ibid.*, col. 807.

(2) *De discretione spirituum*, chap. VII, in fine.

L'abondance des larmes peut quelquefois venir d'une sensibilité extrême anormale, et créer des illusions. Sainte Thérèse l'avait constaté chez plusieurs personnes de son temps, mais, dit-elle, quand les larmes viennent de la violence de l'amour intérieur on les distingue parfaitement « alors, au lieu de troubler, elles fortifient et apaisent et rarement font-elles mal. » (*Le Château intérieur*, sixième demeure, chap. VI.)

ments ou sur les sensations qui les ont provoquées, pour les amplifier en force et en durée (1). Les larmes sont vite taries et non moins vite séchées, mais la secousse profonde qui les fit jaillir s'en trouve accrue et le souvenir en restera, quand même celui des larmes répandues finirait par s'éteindre.

XIII. — Du vivant de saint Ignace, les premiers Pères de la Société attachaient un grand prix à la grâce des larmes. Et en cela, ils croyaient se conformer à sa pensée. On peut le conclure du témoignage d'un Jésuite qui composa vers la fin du seizième siècle une apologie des Exercices (2).

« Notre Père Ignace, dit-il, assigne à la première semaine cinq exercices à faire, jusqu'à ce qu'on atteigne la fin de la première semaine, c'est-à-dire la douleur et les larmes *de peccatis propriis*, car c'est par ces exercices qu'il cherche à trouver cette douleur sensible et les larmes (3).

« Nous devons par les exercices exciter notre volonté à obtenir avec la grâce de Dieu cette douleur sensible et les larmes qui jaillissent de la componction du cœur. Ce n'est pas facile d'y arriver et pourtant c'est une grande chose. Vive était la componction de saint Arsène qui toute sa vie avait un linge pour essuyer les larmes qui coulaient fréquemment de ses yeux. Et de notre Père Ignace on disait qu'il avait dans sa manche les larmes et la dévotion, c'est-à-dire qu'il lui était facile de les avoir à son gré.

« Si nous avions parfaitement ce sentiment de componction nous ne

---

(1) « L'eau des vraies larmes, des larmes qui naissent de la véritable oraison et sont réellement un don du Roi du ciel, aide ce feu de l'amour de Dieu à s'enflammer davantage et *lui donne de la durée.* » (Sainte Thérèse, *Le Chemin de la Perfection,* ch. XIX.) C'est nous qui soulignons ces derniers mots. Benoît XIV, qui a étudié la question des larmes, va jusqu'à dire « *Lacrymæ in oratione tam vocali quam mentali signum et argumentum sunt excellentis orationis* ». *De Canonizat. et cultu.* Livre III, ch. 26, n° 10.

(2) Ce précieux document vient d'être publié dans les *Monum. Ignat. Exercit. spiritual.,* sous le titre *Defensio exercitiorum incerto auctore S. J., circa finem sæculi* XVI, p. 684-698.

(3) « *Expiscatur enim ille hunc sensibilem dolorem et lacrymas per haec quinque exercitia* », p. 691. Ici les Rédacteurs des *Monumenta* expliquent, mais en l'atténuant, le texte de l'apologiste. Aujourd'hui nous interprétons de la sorte la pensée de saint Ignace, mais quelques-uns de ses contemporains ne lui donnaient-ils pas un sens plus littéral et plus rigoureux?

serions pas si froids et si tièdes au service de Dieu et dans l'observance de notre Institut... C'est chose de grande importance. Pour y arriver, appliquons-nous soigneusement aux exercices de la première semaine, en observant exactement toutes les additions, et en faisant aussi, autant qu'il se pourra, les pénitences d'après la dixième addition. Anciennement, les nôtres faisaient, en première semaine, beaucoup plus de pénitences que nous n'en faisons maintenant et c'était pour se mieux disposer à obtenir cette douleur sensible (1). Ces pénitences, notre Père Ignace ne les impose pas absolument, car il convient qu'on les fasse librement et non par contrainte, mais en vue de notre avancement; la manière dont il les a prescrites, équivaut à un commandement ».

Cette tradition se trouve confirmée par une précieuse remarque de Jacques Miron (2) consignée dans un Directoire de 1582 qui lui est attribué (3). « Au commencement de notre Société, dit-il, au cours des Exercices, surtout de la première semaine, l'abstinence et l'usage de la dixième addition jouissaient d'une telle vogue que ceux qui faisaient les Exercices étaient confiés à la sollicitude de l'Infirmier ».

Précaution curieuse ! Pas exceptionnelle cependant, car elle n'avait rien d'éventuel, elle était prévue par les supérieurs, si bien qu'une des anciennes règles de l'Infirmier lui prescrivait d'avoir l'œil ouvert sur les retraitants. Le Père Miron admire cette belle ferveur pénitente; il a même l'air de regretter qu'elle ait déjà faibli et au détriment de la dévotion: « *Hodie timendum est ne hujus rei negligentia fructus spiritualis exercitiorum ex parte impediatur* » (4).

XIV. — Toutefois, en recommandant les mortifications afflictives,

---

(1) « *Ut se ad consequendum hunc dolorem sensibilem magis disponerent* »,p. 693.

(2) Entré dans la Compagnie de Jésus en 1541, provincial de Portugal en 1552, puis assistant de cette même nation, il mourut à Rome en 1590, avec un grand renom de sainteté. Son autorité ici est de première valeur, puisqu'il a connu les premiers Pères et qu'il a vu comment le Fondateur entendait les Exercices.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*, P. 856.

saint Ignace, voulant prévenir les exagérations imprudentes, avait marqué la limite qu'il ne fallait pas dépasser.

« *Nec sequatur infirmitas notabilis* », avait-il dit à trois reprises. Cette restriction a été fidèlement rendue par la Vulgate deux fois de suite mais la troisième fois, elle l'a mitigée, en traduisant « *cum infirmitatis periculo* » (1).

Cette dernière atténuation voulue ou non a eu sans doute pour effet de mettre ces conseils à la portée d'un plus grand nombre d'âmes. On ne saurait attendre en effet de tous les retraitants la générosité magnanime qui à toutes les époques a distingué le premier âge des Ordres religieux. C'est ce même esprit de discrétion que prêche le Directoire à l'Instructeur des Exercices (2).

Qu'il nous suffise de noter la pensée de saint Ignace, sans nous occuper autrement soit de l'abus qu'on a pu en faire en la prenant dans sa rigueur littérale, soit des correctifs que l'expérience des siècles et la sagesse de la Compagnie ont suggéré d'y apporter.

XV. — C'est surtout quand débute la semaine de la Passion, que le saint redouble d'instance pour proposer de compatir aux douleurs du Sauveur Jésus par des larmes: « *Incipiam cum magno affectu condolere, contristari et plangere* » (3). Une variante plus expressive encore portait : « *Et hic incipiam cum magna devotione, violentia ad plangendum* » (4). Elle a fait place à la rédaction précédente.

Dans la deuxième contemplation, l'âme compatissante de saint Ignace ne conçoit pas que le retraitant puisse rester insensible, quand son divin Maître abîmé de douleur, las et plein d'angoisse, pleure jusqu'à des larmes de sang, à cause de nos péchés. « C'est le moment, dit-il, de demander avec lui la douleur, avec lui l'affliction intérieure de l'âme, avec lui les *larmes*.

(1) Cette particularité est indiquée par les Rédacteurs des *Monumenta*, note 1, page 915.

(2) Ch. VIII, n° 3.

(3) *Ibid.*, p. 395.

(4) *Ibid.*, p. 397 (a).

Ce sont ces larmes abondantes d'amoureuse compassion que tous les grands saints ont puisées dans leur tendre amour pour leur Maître souffrant.

Avec tous les grands auteurs ascétiques, saint Ignace propose encore les larmes d'amour et de pure dilection comme une récompense de la ferveur commençante.

« Lorsque les âmes, dit-il, arrivent par leur fervente application à se purifier de leurs péchés et qu'elles s'avancent tous les jours dans le service de Dieu, alors le bon Esprit verse dans leur cœur des forces et un nouveau courage, leur octroie des consolations, des *larmes*, des inspirations et la paix de l'âme » (1).

« C'est la consolation, dit-il ailleurs,... qui fait répandre des *larmes* dont la vertu est de porter à l'amour de Dieu » (2). *Item, quando emittit lachrymas excitantes ad Dei amorem.* La version du P. Roothaan porte: *Moventes ad amorem Domini sui.* Remarquons ces dernières paroles. Que peut-on dire de plus pour marquer l'efficacité des larmes pieuses ?

L'oraison est un exercice de force, et les auteurs l'ont assez dit en parlant des Exercices de saint Ignace, mais n'est-elle pas aussi un exercice de tendresse et de joie intérieure, s'exprimant parfois, par la douceur des larmes ?

XVI. — La dévotion sensible, même quand elle s'exprime sous cette forme n'est donc pas un élément négligeable dans la spiritualité. Ce n'est pas quelque chose de relatif qui convienne seulement à la foi naïve des âmes du moyen âge ou aux tempéraments passionnés du seizième siècle, ou en général aux natures ardentes et débordantes des pays latins.

Les âmes qui ont été favorisées de la grâce des larmes, les saints qui en ont reçu le don appartiennent à tous les temps, ils sont de tous les pays, l'onction du Saint-Esprit faisant affluer où il veut et quand il veut les larmes d'amour pénitent ou de pure dilection.

Encore moins faudrait-il y voir quelque chose de contraire à la pureté

---

(1) *Ibid.*, p. 513.
(2) *Ibid.*, p. 515.

et au désintéressement de l'amour de Dieu. Ç'a été la prétention des quiétistes qui ont dénigré la dévotion sensible comme excluant la pure recherche de Dieu. Mais l'Eglise a blâmé leur blâme en taxant de « téméraires et de dangereuses » les assertions où il s'exprimait (1). « Tout le sensible que l'on éprouve dans la vie spirituelle, disaient-ils encore, est abominable et immonde ». Cette seconde proposition a été condamnée comme scandaleuse et pleine de périls (2).

***

XVII. — Il est donc permis de désirer la dévotion sensible, les consolations, les larmes et même de s'y attacher, sans cesser pour autant de désirer et de chercher Dieu pour lui-même, puisque, au dire de saint Ignace qui résume la tradition sur ce point, elles portent à l'amour de Dieu ou qu'elles en sont un rejaillissement.

Sans doute, il faut réserver la première place à la dévotion spirituelle. De grands attendrissements de cœur, des effusions de larmes brûlantes, à elles seules, ne constituent pas la dévotion.

« Ne nous imaginons pas, dit judicieusement sainte Thérèse, que tout soit fait parce que nous avons beaucoup pleuré, mais visons à beaucoup agir et à pratiquer les vertus. C'est là l'essentiel » (3).

Le Directoire donne le même avis avec autant de force que de netteté. « *Quanquam... affectus compassionis est valde bonus, debetque et peti cum instantia et desiderari cum humilitate, et excipi cum gratia; debent tamen simul etiam curari alii affectus, qui sunt utiliores ad profectum nostrum spiritualem* ».

La vraie dévotion est en effet essentiellement affaire de volonté : « C'est une disposition constante, prompte et active d'exécuter ce que l'on

---

(1) Denzinger-Bannwart, 1247 « *Qui desiderat et amplectitur devotionem sensibilem, non desiderat nec quœrit Deum, sed seipsum; et male agit, cum eam desiderat et eam habere conatur...* ». C'est le texte de la proposition condamnée.

(2) *Ibid.*, n° 3250.

(3) *Le Château intérieur.* Sixième demeure, chap. VI.

sait être agréable à Dieu » (1). Après saint Thomas (2), le saint Evêque de Genève le répète à tout instant.

« Mais, ajoute-t-il, les affectueuses douceurs sont néanmoins quelquefois très bonnes et utiles, car elles excitent l'appétit de l'âme, confortent l'esprit et ajoutent à la promptitude de la dévotion, une sainte gaité et allégresse, qui rend nos actions belles et agréables, même en l'extérieur, petits avant-goûts des suavités immortelles que Dieu donne aux âmes qui le cherchent,... grains sucrés qu'il donne à ses petits enfants pour les amorcer, eaux cordiales qu'il leur présente pour les conforter, quelquefois aussi arrhes des récompenses éternelles. Recevons humblement ces grâces et les estimons extrêmement grandes » (3).

XVIII. — On vient de voir qu'au seizième siècle, personne ne les a plus estimées que saint Ignace de Loyola. Il est vrai qu'il en parlait d'expérience, pour en avoir connu les surnaturelles délices.

« Un jour de Noël, au Latran (4), il se sentit envahir pendant le saint sacrifice, par un tel transport de suavité, qu'il ne put en aucune manière retenir ses larmes. Un assistant, interprétant la chose de travers, dit à l'oreille du servant: « Quel scélérat que ce prêtre ! Que de crimes et quels remords, qui l'ont fait pleurer presque tout le temps de sa messe ! » La récitation de l'office divin, l'attendrissait au point que ses pleurs faillirent lui faire perdre la vue. Il en résultait aussi une grande fatigue pour le corps. Le saint devait-il pour cela contenir ses larmes ? Il s'en fit un scrupule, parce que la suavité des joies de l'esprit lui paraissait plus désirable que la santé corporelle. La réflexion et les médecins lui persuadèrent à la fin de demander à Dieu la grâce de retenir ses larmes. Il l'obtint, mais sans que fût suspendue, quand elles cessaient, la consolation des divines visites ».

L'expérience que l'auteur des Exercices a faite au cours de sa vie, de

---

(1) *Introduction à la vie dévote*, 4e partie, ch. XIII.

(2) *Sum. Theol.*, IIa IIae, q. 82 a 1.

(3) *Ibid.*

(4) *Acta Sanctorum*. Jul. VII, p. 528, 751, 752. Il faut lire dans le même recueil les confidences du Saint, qu'il nous a laissées dans son Journal, p. 528.

la dévotion sensible, de ses douceurs et de ses fruits, revit comme un écho dans les nombreux passages de son Livre.

XIX. — Cette grâce des larmes ne lui était pas personnelle. De son temps, elle était considérée comme un fruit habituel des Exercices, même chez les personnes étrangères à la Compagnie de Jésus. Un Père Chartreux, prieur de la Chartreuse de Cologne, mort en 1566, disait du Bienheureux Père Le Fèvre: « Aux hommes qui se présentent à lui, pleins de bonne volonté, il donne des Exercices particuliers qui, en peu de jours, leur obtiennent une vraie connaissance d'eux-mêmes, *la grâce des larmes*, une véritable et généreuse conversion » (1).

Il est vrai que l'Instructeur qui obtenait de tels succès était un saint.

XX. — Un écrivain anonyme se demande si les pieuses larmes, dans l'antiquité et au moyen âge n'étaient pas plus fréquentes que de nos jours.

La réponse est délicate, car les âmes de nos aïeux nous sont mieux connues peut-être que celles de nos contemporains. Dans le passé, les écrivains spirituels attachaient beaucoup d'importance à de telles faveurs et se plaisaient à les décrire et à les raconter. Aujourd'hui, semble-t-il, les cloîtres gardent mieux leurs secrets, et les âmes aussi leurs confidences, mais nous savons que Dieu Notre Seigneur, qui ne peut pas voir pleurer sans être lui-même attendri (2) et qui a pris plaisir à voir pleurer Marie-Madeleine et Pierre son apôtre, continue à prendre la même complaisance à voir couler les larmes des cœurs pénitents, « ce sang de l'âme », disait saint Augustin, les larmes des cœurs compatissants et les larmes des cœurs pleins d'amour, « ce vin des anges », disait saint Bernard.

Nous savons que si les Instructeurs qui de nos jours donnent les grands Exercices, pendant un mois, pouvaient parler, ils nous diraient que « la grâce des larmes » n'est pas tarie. Et si nous connaissions les âmes privilégiées que Dieu s'est choisies ici et là dans notre siècle pour être les messagères et les victimes de son amour, nous apprendrions aussi que le vrai « don des larmes » n'est pas épuisé.

---

(1) *Monum. Ignat. Exerc. spirit.* 1918, p. 21. C. B. E., 52-53, p. 6.

(2) Luc. VII, 13-14.

TABLE

I. Universalité des Larmes 3

II. Pourquoi les hommes ont ils trouvé bientôt de la honte à pleurer . 4

III. De cette orgueilleuse insensibilité le stoïcisme a fait un système et une doctrine dont l'influence a été profonde et lointaine . . 4

IV. Rien de plus injustifié que cette défaveur et cette suspicion à l'égard de la sensibilité dans la piété 5

V. Le fait des saintes larmes ; la grâce et le don des larmes. . . 5

VI. L'histoire des « saintes larmes » ; ce qu'elle apprendrait . . . 7

VII. Saint Ignace de Loyola, « tant homme que rien plus » . . . 8

VIII. Les Exercices sont pleins de larmes 9

IX. Plusieurs espèces de larmes pieuses. — Les Exercices et les larmes 9

X. Les larmes des Exercices se distinguent des larmes naturelles, et des larmes factices 11

XI. Les larmes et la douleur intérieure — celle-ci seule nécessaire. . 12

XII. A quoi servent les larmes. 12

XIII. Nos premiers Pères y attachaient un grand prix et pourquoi. — Les pénitences qu'ils faisaient pour les obtenir 13

XIV. La prudence de saint Ignace a posé des limites 14

XV. Efficacité des larmes de pure dévotion et d'amour 15

XVI. La dévotion sensible n'est donc pas quelque chose de négligeable. Elle n'exclut pas le pur amour de Dieu, comme le prétendaient les quiétistes. 16

XVII. Mais elle n'est pas l'élément principal de la dévotion. Ce qui ne l'empêche pas d'être estimable et désirable 17

XVIII. Saint Ignace et le don des larmes 18

XIX. Les larmes fruit normal des Exercices au XVI^e^ siècle . . . 19

XX. Pleure-t on aujourd'hui autant qu'autrefois ? Nous croyons que *Oui* 19

Cum Superiorum Permissu.

Imprimatur : Tornaci, 5 maii 1920.

V. Cantineau,

Vic. Gen.

ALMA COLLEGE LIBRARY Alma, California

1908

13-14. *La Vén. Catherine de Francheville, initiatrice des Retraites de femmes*, d'après le P. Pierre Champion, S. J. P. DEBUCHY. 151 pp. 2.50

15. *Breve directorium ad danda utiliter Exercitia spiritualia*, d'après un manuscrit ancien inédit. 24 pp. 0.50

16. *Retraites de sourds-muets.* H. JEANVOINE. 30 pp. 0.60

17. *Ponterotto, maison de retraites pour les hommes à Rome.* MGR R. SCHÜLLER. 55 pp. . . . 1 »

18. *Les corrections manuscrites des Exercices de saint Ignace.* A. BOONE, S. J. 30 pp. . . 0.60

1909

19. *Les Exercices spirituels et la Civilisation moderne.* L. TAPARELLI, S. J. 51 pp. . . . . *Epuisé*

20. *Mgr d'Hulst et les Exercices de saint Ignace.* M.-F. GIBERT. 42 pp. 0.80

21. *Une zélatrice des retraites, Maria Antonia de San José.* J. B. COUDERC. 83 pp. 1.60

22. *Directoire pour servir à l'organisation des Retraites de départ.* L. FARSY. 75 pp. 1.40

23. *De examine conscientiæ juxta Ecclesiæ PP., S. Thomam et FF. Vitae communis.* H. WATRIGANT. 56 pp. . . . . 1 »

24. *Bibliographie 1908-1909.* H. WATRIGANT. 48 pp. 0.80

1910

25. *La pratique des Exercices spirituels dans l'ancienne Mission du Maduré.* L. BESSE, S. J. 45 pp. 0.80

26. *Sacra Tempe seu de sacro Exercitiorum secessu Exempla collecta.* P. MANRIQUE. 72 pp . . 1.40

27. *Les Retraites à Madagascar-Central.* C. DU COËTLOSQUET. 84 pp. 1.60

28. *Une Maison de retraites fermées à Nancy au XVIII^e siècle.* E. BOCQUILLION. 95 pp. 1.80

29-30. *Les Annotations des Exercices de S. Ignace.* P. WAMY, S. J. 80 pp. 1.60

1911

31. *La Retraite de Quimper et Victoire de Saint-Luc.* P. DEBUCHY. 96 pp. 1.80

32. *S. Charles Borromée et les Exercices de S. Ignace.* MGR A. RATTI. 42 pp. 0.80

33. *Le P. Huby aux Indes ou le Miroir de l'âme chez les Protestants.* H. HOSTEN, S. J. 45 pp. . . 0.80

34. *Explication inédite des Règles d'Orthodoxie.* C. JUDDE, S. J. 30 pp. 0.60

35. *Duo antiqua Exercitiorum directoria.* HOFFÆUS et CECCOTTI, S. J. 50 pp. . . . . 1 »

36. *Bibliographie 1910-1911.* H. WATRIGANT. 45 pp. 0.80

1912

37-38. *Bellarmin et les Exercices spirituels.* X. LE BACHELET. 152 pp. 2.50

39-40-41. *Les Exercices spirituels à la naissance des Séminaires.* H. WATRIGANT. 132 pp. . . 2.25

42. *Contemplatio ad Amorem spiritualem.* Méditations inédites. 48 pp. 0.80

1913

43. *Quel est l'auteur de l' « Anima Christi » ?* 56 pp. . . . 1.00

44. *Vie de Sœur Marie Bonaventura.* N. LANCICIUS, S. J. 58 pp. 1 »

45-46-47. *Des méthodes d'oraison dans notre vie apostolique.* H. WATRIGANT. 151 pp. 2.50

48. *Bibliographie 1912-1913.* H. WATRIGANT. 50 pp. . . . . 1 »

1914

49. *La Bibliothèque des Exercices et ses publications.* P. DEBUCHY. 40 pp. 0.80

50. *Saint Vincent de Paul et les Retraites fermées.* ANONYME. 100 pp. 2.00

51. *Les Retraites du Clergé.* Mgr R. DE LA PORTE, évêque de Berisa. 40 pp. 0.50

52-53. *Une ancienne copie des Exercices (provenant du Bx Pierre Le Fèvre). Reproduction d'un manuscrit de Cologne du XVI^e siècle, avec préface historique.* P. DEBUCHY. 96 pp. . . . 2.00

54. *De l'étude pratique des Exercices de saint Ignace.* P. DEBUCHY. 52 pp . . . . . 1 »

1919

55. *Benoît XIV, Benoît XV et les Retraites spirituelles.* H. WATRIGANT. 60 pp. 1.50

56. *Le Bienheureux Jean Eudes, les Eudistes et l'œuvre des Retraites spirituelles.* C. LEBRUN, Eudiste. 72 pp 1.50

57. *Quaestiones de Tribus binariis et de Tribus humilitatis modis.* H. PYDYNKOWSKI, S. J. 28 pp. 0.60

58. *Souvenirs d'une Retraite à Athis.* J. HUBIN, S. J. 40 pp. . . . 0.80

59. *Quelques promoteurs de la méditation méthodique au XV^e siècle.* H. WATRIGANT, 84 pp. . . . 2.00

60. *Bibliographie 1914-1919.* H. WATRIGANT. 34 pp. . . . . 1 »

1920

61-62. *Mélanges Watrigant. Etudes historiques et ascétiques,* par divers auteurs. 176 pp. 4.00

63. *Traité de la Retraite.* V. HUBY (1681) 76 pp. 1.50

64. *La dévotion sensible, les larmes et les Exercices de saint Ignace.* J. J. NAVATEL. 20 pp. . . . . 1 »

65. *La prédication et les Exercices.* P. DEBUCHY.

COLLEGE LIBRARY ma, California

On s'abonne à la **Bibliothèque des Exercices,** 7, rue des Augustins, Enghien (Belgique), ou à la **Librairie P. Lethielleux,** 10, rue Cassette, Paris, VI^e.

Le prix d'abonnement est désormais de **six francs,** pour la **FRANCE** et la **BELGIQUE ;** de **sept francs 50** pour les autres pays de l'**UNION POSTALE.**

TYP.-LITH. J. VERMAUT
29, RUE LONGUE DES PIERRES, COURTRAI

Importé de Belgique